

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



2024



AGENCE LOCALE DE  
L'ENERGIE ET DU CLIMAT  
Métropole Marseillaise



## ÉDITO

Madame, Monsieur

Il m'est agréable de vous présenter le rapport d'activité 2024 de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Métropole Marseillaise.

Je tiens en premier lieu à saluer la qualité du travail de l'équipe de l'ALEC. Les actions qui vous sont présentées dans les pages suivantes illustrent à nouveau la volonté d'offrir le meilleur service aux partenaires et aux bénéficiaires de l'action publique sur notre territoire. Ces actions traduisent l'ambition collective de collaboratrices et de collaborateurs attachés à démontrer qu'il est possible et enviable de porter des missions de service public à un haut niveau de qualité, à l'image de France Rénov' ou de l'accompagnement des communes par les économies de flux de l'ALEC.

Cette exigence partagée est doublée d'une capacité d'initiative que je souhaite à nouveau souligner, et qui s'illustre à travers le projet OTTER LIFE - qui offre un potentiel de rayonnement national et européen à notre territoire à partir de l'outil numérique LOUTRE - ou l'expérimentation Cop'reau de pluie - qui vise à agir contre les îlots de chaleur urbains en copropriété tout en structurant la filière de métiers en émergence.

Ces démarches nous montrent l'utilité d'une structure d'ingénierie locale, capable de réunir les partenaires publics et les professionnels du territoire au service de l'intérêt général.

L'action de l'ALEC ne saurait exister sans le soutien des collectivités qui l'ont créée et qui fondent sa gouvernance. La Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Marseille ont chacune augmenté leur niveau de financement dans des proportions remarquables en 2024, permettant à l'ALEC de renforcer massivement son équipe pour augmenter sa capacité de service au territoire. Je souhaite ici leur exprimer mes remerciements particuliers pour leur soutien et leur confiance.

## SOMMAIRE

L'ALEC EN BREF	2
ÉQUIPE & GOUVERNANCE	3
CONSEILS AUX PARTICULIERS	4
CONSEILS AUX COPROPRIÉTÉS	6
SOUTIEN À LA STRATÉGIE ET À LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DES COMMUNES	8
SENSIBLISATION ET MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION	10
MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER	12
INFORMATION ET COMMUNICATION	14
DONNÉES FINANCIÈRES	15

## L'ALEC EN BREF

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de la Métropole Marseillaise est une association à but non lucratif créée par et pour les collectivités territoriales, en lien avec l'État. Elle est reconnue par l'article L211-5-1 du Code de l'Énergie, qui définit les missions des ALEC comme des agences d'ingénierie partenariale et territoriale contribuant aux politiques publiques de l'énergie et du climat.



### Pour les particuliers et les copropriétés

En tant que membre du réseau France Rénov', l'ALEC offre un accompagnement neutre, gratuit et personnalisé aux habitants du sud de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Elle aide les propriétaires de maisons ou d'appartements, ainsi que les copropriétés, à concrétiser leurs projets de rénovation énergétique.



### Pour les collectivités

L'ALEC accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie territoriale de transition énergétique. Elle les aide à définir des plans d'action adaptés, à suivre les consommations énergétiques de leur patrimoine, et à identifier des solutions pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments.



### Pour les professionnels de l'immobilier

L'ALEC co-anime le réseau Actimmo 13, destiné à informer, mobiliser et outiller les professionnels de l'immobilier (agents immobiliers, syndics, notaires, conseillers bancaires, etc.) sur les enjeux de la rénovation énergétique performante des logements.



### Pour les entreprises et les professionnels du bâtiment

L'ALEC facilite la mise en relation entre les entreprises du bâtiment et les porteurs de projets de rénovation énergétique via l'outil numérique LOUTRE. Ce service gratuit permet aux professionnels qualifiés d'être référencés dans un annuaire local en fonction de leurs compétences, zones d'intervention et types de bâtiments.

L'ALEC, opérateur du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)  
France Rénov' sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence

#### Territoire métropolitain

**1,9 M** habitants

**3** opérateurs France Rénov'

Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE)

ADIL des Bouches-du-Rhône  
couverture métropolitaine et départementale

ALEC MM

**1,33 M** habitants    **36** communes

# L'ÉQUIPE

## DIRECTION

Philippe MICHAUD

Directeur

Florent PIDOUX

Directeur adjoint

## FONCTIONS SUPPORTS

Ana CASTAÑO

Responsable administrative et financière

Viviane BAEZA

Chargée de communication

## PROJET OTTER LIFE

Olivia DRUILLET

Cheffe de projet

Clara BELCOUR

Chargée de gestion administrative

Selim OUERGHI

Développeur principal

Rémi TURINI

Développeur

Gerrit WILHELM

Chargé de communication



## PÔLE HABITAT

Laura AMABILIAN

Responsable du pôle Habitat

## PÔLE PARTICULIERS

Conseillers énergie

Antoine ALBERTO

Rabab BABAY

Céline CRENIAUT

Florian DECHANDON

Jason DINANT

Cynthia DUMONT\*

Bastien LAFFARGUE

Jérôme OUANG

## PÔLE COPROPRIÉTÉS

Conseillers énergie

Nouh AKRIM\*

Rosita AMAT

Bénédicte BELIAEFF

Sébastien BELIN

Christophe BRACCIOTTI

Pierre-Yves CHOPIN

Dominique DAMO

Romain TAHON

## PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Aurélie ALMERAS

Caroline RAYBAUD

## PÔLE COLLECTIVITÉS

Économie de flux ACTEE

Melenn MAUPU

Clara MAHET

Raphaël CLÉMENT-DIETRICH\*

Responsable gestion énergétique patrimoniale  
Ville de Marseille

Arnaud HUSSENOT

Chargés de mission

Nicolas BERTALMIO

Dahiana VALVERDE

Effectif au 30 mars 2025

(\*en alternance)

# LA GOUVERNANCE

L'ALEC compte 35 membres répartis en 5 collèges



Président : M. Christian AMIRATY,

→ 2<sup>e</sup> conseiller de la Métropole délégué au

Patrimoine et Politique immobilière

→ Maire de Gignac-la-Nerthe



Trésorier : M. Clément FORVIEUX,

→ Représentant le Syndicat des Architectes des

Bouches-du-Rhône

→ Architecte DPLG

### Collège A : Collectivités publiques et communes

- Métropole Aix-Marseille-Provence
- Marseille
- Ensuès-la-Redonne
- Gignac-la-Nerthe
- Gémenos
- La Bouilladisse
- La Destrousse
- La-Penne-sur-Huveaune
- Peypin
- Saint-Mitre-les-Remparts
- Sausset-les-Pins
- Septèmes-les-Vallons
- Saint-Victoret

### Collège B : Entreprises et opérateurs

- EDF DCR Méditerranée
- Energie Pulse
- GRDF
- Société des Eaux Marseille Métropole

### Collège C : Institutions financières et assurances

- Crédit Agricole Alpes Provence

### Collège D : Associations et organismes professionnels

- Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 13)

### AtmoSud

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMAR PACA)
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB 13)
- Fédération du Bâtiment et des Travaux publics (FBTP 13)
- Syndicat des Architectes (SA 13)

### Collège E : Membres honoraires et personnalités qualifiées

- Renaud MUSELIER  
*Président de la Région Sud*
- Martine VASSAL  
*Présidente du Conseil*

Départemental des Bouches-du-Rhône

→ Sébastien FOREST  
*Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL PACA)*

→ Yves LE TRIONNAIRE  
*Directeur Régional de l'ADEME PACA*

→ Personnalités qualifiées :  
Pierre SEMERIVA  
Bernard SUSINI  
Patrick MAGRO  
Philippe NERCY  
Claude VALLETTE

# CONSEILS AUX PARTICULIERS

Guider les porteurs de projet de rénovation énergétique en logement individuel



## Diagnostic initial

- Appui à la définition de votre projet (visite à l'appréciation du conseiller)
- Présentation des différentes solutions techniques
- Appui à la prise de décision par la définition d'un programme de travaux adapté au logement
- Priorisation des travaux en cas de rénovation par étape



## Solutions de financement

- Vérification de l'éligibilité de votre projet aux aides financières nationales et locales
- Indication des démarches à suivre
- Présentation des solutions de financement et du « reste à charge »



## Choix des professionnels

- Mise en relation avec des entreprises référencées et qualifiées pour vos travaux



## Avis sur devis reçus

- Vérification que les devis proposés par les entreprises respectent bien les normes et donnent accès aux aides financières



## #RDVRENO 2024 : UN SALON AU SERVICE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les 22 et 23 mars 2024, l'Hôtel du Département des Bouches-du-Rhône a accueilli la 11<sup>e</sup> édition du #RDVRENO, un événement majeur dédié à la rénovation de l'habitat et au service public France Rénov'.

### Temps forts de cette édition :

- **Engagement des institutions** : la venue de la Présidente du Département des Bouches-du-Rhône et de la Métropole Aix-Marseille-Provence Martine VASSAL a été un moment clé, avec l'annonce du renforcement de l'aide Provence Éco Rénov'.
- **Un stand France Rénov'dynamique** : plus de 700 particuliers ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé durant le #RDVRENO.
- **Un soutien renforcé de l'Anah et du réseau Flame** : l'Agence nationale de l'habitat a marqué sa présence en soulignant l'importance des actions locales de mobilisation des professionnels du bâtiment et de l'immobilier. La Fédération Flame était également présente pour promouvoir le rôle des ALEC en tant que service public France Rénov'.
- **Mise en valeur des rénovations exemplaires** : lors de la 2<sup>e</sup> édition des Trophées Réno Copro', la Résidence Pignatelle (52 logements) a reçu le Grand Prix du jury pour son ambitieux projet de rénovation énergétique, tandis que la copropriété Le Mireïo (9 logements) s'est distinguée avec le Prix Coup de Cœur du Jury.
- **Une visite de la Résidence Sainte-Agnès (143 logements)**, accompagnée par l'ALEC, a également permis de mettre en lumière une rénovation exemplaire.
- **Mise en avant de LOUTRE** : Notre plateforme numérique, pensée pour simplifier le parcours de rénovation, a été présentée aux particuliers, copropriétés et professionnels présents.



## CHIFFRES CLÉS 2024

2 139 logements suivis



4 806

échanges avec les particuliers

+18% par rapport à 2023



2 851 informations générales



1 146 conseils personnalisés



80 accompagnements pré-travaux



## OTTER LIFE : UN PROJET EUROPÉEN POUR AMPLIFIER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En 2024, l'ALEC Métropole Marseillaise, le CPIE du Pays d'Aix, l'Agence du climat de l'Eurométropole de Strasbourg, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Ville de Marseille et Pouget Consultants ont lancé le projet OTTER LIFE, cofinancé par l'Union européenne.

Ce projet vise à faciliter la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels en France et en Europe en mettant à disposition un guichet unique basé sur l'outil LOUTRE. Combinant l'expertise des conseillers neutres à des fonctionnalités innovantes comme :

- **un module financier qui centralise subventions et prêts,**
- **un gestionnaire de prix dynamique,**
- **la priorisation des travaux,**
- **le suivi des consommations énergétiques post-travaux.**

Avec un focus sur la rénovation globale des copropriétés, OTTER LIFE démarre sur la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Eurométropole de Strasbourg, avant de s'étendre à d'autres territoires européens. Ce projet représente un pas important vers une transition énergétique réussie et accessible pour tous.

L'ALEC a renforcé son équipe avec l'intégration de deux développeurs web dédiés à l'amélioration rapide et continue de l'outil numérique, essentiel au déploiement des nouvelles fonctionnalités du service public France Rénov'. Ces recrutements viennent compléter les postes en gestion de projet, administration et communication, afin de soutenir le développement de l'outil et son efficacité sur le terrain.

Plus d'informations : [otter-renovation.eu](http://otter-renovation.eu)

## ATELIER MAR' : RENFORCEMENT DU RÉSEAU ET DES OUTILS POUR LES PROFESSIONNELS

*Fin 2023, l'ALEC, en concertation avec les professionnels, a fait le choix de ne pas devenir Mon Accompagnateur Rénov' (MAR') afin de préserver son rôle de tiers de confiance et d'éviter toute concurrence avec les professionnels. Cette position nous permet d'animer le réseau, de référencer les MAR' et d'organiser des temps d'échange, facilitant ainsi la collaboration entre les acteurs de la rénovation énergétique.*

### Pourquoi cette action a-t-elle été lancée ?

L'atelier MAR' a été mis en place pour animer le réseau des professionnels et renforcer la synergie entre les accompagnateurs référencés depuis janvier 2024. Il visait à recueillir leurs difficultés et à les faire remonter à la Métropole AMP et aux services de l'État (DREAL PACA et DDTM 13).

### Les services proposés aux MAR' par France Rénov'

L'événement a également permis de présenter :

- **les aides locales à la rénovation de l'habitat,**
- **le fonctionnement de LOUTRE** : les porteurs de projets peuvent y sélectionner jusqu'à trois MAR' pour demander des devis, puis utiliser une grille d'analyse des devis MAR', développée par l'ALEC et le CPIE du Pays d'Aix, afin de faciliter la comparaison des offres.

Cette animation du réseau des MAR' par les espaces conseil France Rénov' et intégrant les institutions, a vocation à se poursuivre en 2025.

### ATELIER

Améliorer la mise en place du dispositif Mon Accompagnateur Rénov' (MAR')

- 20 novembre 2024 à l'ALEC
- 25 Mon Accompagnateur Rénov' présents



# CONSEILS AUX COPROPRIÉTÉS

Accompagner les conseils syndicaux, les syndics et les copropriétaires dans leurs projets de rénovation



## La préparation

Enclencher une dynamique et définir les besoins de la copropriété.

- Mobiliser le conseil syndical, les copropriétaires et le syndic
- Comprendre le contexte réglementaire et juridique de l'habitat collectif et le processus complet d'une rénovation énergétique
- Animer des réunions d'informations collectives en copropriété



## L'étude

Réaliser l'étude adaptée pour déterminer un scénario de travaux.

- Mise à disposition de cahiers des charges pour encadrer les missions des professionnels (PPPT, audit, DTG)
- Opter pour l'étude la plus adaptée et choisir des prestataires qualifiés et référencés auprès de France Rénov'
- Analyser les scénarios de travaux
- Emporter l'adhésion de tous les copropriétaires



## Les travaux

S'entourer de professionnels compétents pour mener à bien les travaux.

- Mise à disposition de cahiers des charges pour encadrer les missions des professionnels (AMO, MOE, MOE structure, MOI)
- Cadrer la conception puis la réalisation des travaux avec un maître d'œuvre référencé
- Solliciter les interlocuteurs pouvant proposer un plan de financement
- Trouver des entreprises de travaux locales et qualifiées pour réaliser les travaux



## COPR'EAU DE PLUIE : TRANSFORMER LES ESPACES EXTÉRIEURS DES COPROPRIÉTÉS MARSEILLAISES

En 2024, l'ALEC et la Ville de Marseille, en réponse à l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Participation citoyenne sur les grands enjeux de l'eau) ont lancé Copr'Eau de pluie, un dispositif qui aide les copropriétés à réaménager leurs extérieurs en valorisant l'eau de pluie, pour améliorer le cadre de vie et faire face aux défis climatiques urbains. Le projet s'inscrit en complémentarité avec la stratégie de végétalisation portée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, offrant aux copropriétés des solutions coordonnées pour adapter leurs parties communes, renforcer la biodiversité et améliorer le confort d'usage.

Il s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'ALEC pour :

- **Renforcer notre rôle de conseil** neutre en matière de transition écologique en copropriété.
- **Structurer un nouveau service** autour des enjeux d'adaptation au changement climatique.
- **Expérimenter des solutions reproductibles** en intégrant des dimensions techniques, juridiques et financières.
- Mobiliser de nouveaux acteurs du territoire autour d'une dynamique partenariale.

LOUTRE, la plateforme numérique développée par l'ALEC, assurera le suivi opérationnel des projets, étendant ainsi ses usages au-delà de la rénovation énergétique.



## CHIFFRES CLÉS 2024

31 292 logements suivis

2 880 échanges avec les copropriétaires  
+160% par rapport à 2023

507 informations générales

494 conseils personnalisés  
124 accompagnements pré-travaux





## ATELIER

Le cahier des charges du Plan pluriannuel de travaux

- 23 avril 2024 à l'ALEC
- 16 professionnels référencés présents

## RENFORCEMENT DES OUTILS ET PROCESS D'ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS

*En 2024, l'ALEC a entrepris une refonte stratégique de ses outils et méthodes d'accompagnement des copropriétés pour mieux répondre aux évolutions du marché et aux attentes des partenaires institutionnels.*

### Harmonisation et professionnalisation des outils

L'ensemble des cahiers des charges (MOE, AMO, PPPT, audit énergétique) a été mis à jour afin d'uniformiser les pratiques, d'améliorer la lisibilité pour les professionnels et d'accélérer la personnalisation pour les conseillers. En complément, un tutoriel interne a été élaboré pour accompagner la montée en compétence des conseillers France Rénov', recrutés en 2024 grâce au renforcement du soutien de la Métropole AMP pour la rénovation des copropriétés privées.

### Adaptation aux nouveaux enjeux réglementaires et techniques

Avec l'intégration systématique des DPE collectifs dans les PPPT, le pôle copropriété a renforcé son expertise technique en développant des outils d'analyse et en investissant dans de nouveaux logiciels pour fiabiliser les diagnostics énergétiques.

### Création d'un cadre pour les nouvelles offres du marché

L'émergence de la Maîtrise d'Œuvre Intégrée (MOI), permettant aux copropriétés d'accélérer leurs projets en sélectionnant l'ensemble des prestataires en une seule fois, a conduit l'ALEC à structurer cette offre avec un cahier des charges dédié. L'objectif est d'encadrer ces groupements momentanés d'entreprises tout en garantissant une meilleure coordination des travaux.

### Anticipation des évolutions du financement et intégration d'OTTER LIFE

Dans la perspective de la fin du programme SARE et du déploiement du projet OTTER LIFE, l'ALEC a revu son approche stratégique en copropriété pour :

- Renforcer le PPPT comme porte d'entrée systématique des projets.
- Intégrer LOUTRE comme outil central de suivi et de coordination.
- Structurer un processus d'intervention en cas d'urgences structurelles.

### Perspectives : vers un accompagnement renforcé après les travaux

Pour aller au-delà de l'accompagnement au vote des travaux, deux étapes clés sont en développement :

- Faciliter la prise en main des logements rénovés par les copropriétaires.
- Assurer un suivi des consommations post-rénovation pour mesurer l'impact réel des travaux.

Ces évolutions permettent à l'ALEC de structurer durablement son action en copropriété et de s'adapter aux nouveaux enjeux du secteur, tout en renforçant son positionnement de tiers de confiance.

# MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Réunir les professionnels de l'immobilier engagés pour la rénovation

Actimmo 13 **mobilise et forme les professionnels de l'immobilier** aux enjeux de la rénovation énergétique performante des logements.

L'ALEC et le CPIE animent ensemble ce réseau sur le territoire de la Métropole avec la méthodologie suivante :



## Rencontrer les professionnels de l'immobilier :

- Faire connaissance avec les équipes de direction et expliquer l'approche auprès de leurs salariés et de leurs clients



## Animer et accompagner leur montée en compétence :

- Les faire bénéficier de conseils gratuits et indépendants
- Former les équipes aux enjeux de la rénovation performante
- Les outiller pour qu'ils soient en mesure de conseiller et d'orienter leurs clients



## Formaliser des partenariats durables en réseau :

- Signature de chartes France Rénov', réalisation d'études sur des logements à vendre, actions de communication, etc.

## DÉVELOPPEMENT DE NOTRE ACTION AUPRÈS DES SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ

Dans un contexte où les syndics doivent faire face à la complexité croissante des projets de rénovation énergétique, souvent sans ressources internes ni appuis techniques, le service public est un interlocuteur capable de leur apporter un soutien opérationnel neutre, gratuit et structurant. Sans cette aide, nombre de projets resteraient à l'état d'intention, faute de cadre, de lisibilité ou de moyens pour être engagés.

Pour répondre à leurs besoins, l'ALEC s'est renforcée sur 2 plans en 2024 :

→ **L'interface Préco'Immo**, spécifiquement dédiée aux échanges entre le service public et les syndics, intègre désormais un nouvel outil qui permet aux gestionnaires référents de regrouper et transmettre en une seule opération, plusieurs projets potentiels de rénovation énergétique en copropriété.

→ **Un renforcement stratégique avec une interlocutrice dédiée** : pour accompagner ces évolutions et structurer davantage l'action de l'ALEC auprès des syndics, Aurélie ALMÉRAS a rejoint l'équipe en tant qu'interlocutrice dédiée. Son rôle est d'assurer un lien direct avec les gestionnaires de copropriété, de faciliter l'appropriation de l'outil et de renforcer l'accompagnement des syndics à la rénovation énergétique, par le service public France Rénov'.

## Préco'Immo, pensé pour l'efficacité et adapté aux contraintes de ces partenaires

Conçu sous forme d'un tableau, cet outil permet aux syndics :

- D'analyser en amont les besoins de leur parc immobilier, en identifiant les copropriétés nécessitant un accompagnement.
- De centraliser et transmettre de façon simple et efficace plusieurs dossiers, avec des informations essentielles pour qualifier rapidement la demande.
- D'échanger directement avec les conseillers France Rénov' en réduisant les étapes intermédiaires et en accélérant l'accès aux dispositifs d'accompagnement.

Mis en place depuis septembre 2024, cet outil a rapidement montré son utilité auprès des partenaires Actimmo 13 et a permis le traitement de 84 dossiers en 2024 (soit l'équivalent de 1 562 logements), avec une moyenne de 12 dossiers par syndic, certains adressant plus de 25 dossiers simultanément au service public.



## CHIFFRES CLÉS 2024

243

structures partenaires



agences bancaires



assureurs



agences immobilières



Syndics



chambre des notaires

40 %

des projets accompagnés en copropriété proviennent de la dynamique du réseau Actimmo 13



## FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER AUX DÉFIS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

*L'ALEC, le CPIE et l'École Supérieure des Professions Immobilières (ESPI) ont noué un partenariat stratégique visant à former les futurs acteurs du secteur immobilier aux enjeux cruciaux de la rénovation énergétique et de l'immobilier durable.*

### Un secteur clé dans la transition écologique

Le bâtiment représente 44 % de la consommation d'énergie et 25 % des émissions de CO<sub>2</sub> en France. Face à ces chiffres, il est essentiel que les futurs professionnels maîtrisent :

- **Les réglementations environnementales** (RE2020, interdiction des passoires thermiques, obligations de rénovation, etc.).
- **Les solutions techniques** en rénovation énergétique et leur rôle dans la transition.
- **Les nouveaux modèles économiques et d'investissement** liés à l'immobilier durable.

### Former aujourd'hui pour transformer le marché de demain

Anticiper les mutations du marché immobilier nécessite de former des professionnels immédiatement opérationnels, capables d'intégrer la transition écologique dans leurs pratiques. Cela implique :

- **Un renforcement des cursus** avec des modules dédiés à la rénovation énergétique et à la gestion des bâtiments bas carbone.
- **Des enseignements pratiques** sur la réglementation, les outils de diagnostic et les solutions techniques.
- **L'acquisition de nouveaux réflexes professionnels**, pour inscrire durablement la transition énergétique au cœur du secteur immobilier.

→ **Une insertion facilitée dans des entreprises engagées**, grâce à des stages et alternances ciblés.

Ainsi, ce partenariat vise à assurer la compétitivité des diplômés, répondre aux nouvelles attentes du marché et, plus largement, à accélérer la transition énergétique du secteur.

### Perspectives et évolutions

- **Approfondir la formation** : mise en place de modules techniques, études de cas et projets concrets.
- **Multiplier les partenariats avec d'autres écoles** pour diffuser ces enjeux à un public toujours plus large.
- **Créer un réseau entre étudiants et entreprises engagées** afin d'ancrer durablement les apprentissages dans la réalité du marché.

# SOUTIEN AUX COMMUNES

Fournir un accompagnement sur mesure, adapté aux besoins des collectivités

L'ALEC accompagne les collectivités dans **l'élaboration de leur stratégie et dans la mise en œuvre de leurs politiques énergie-climat**. Une vision globale de la transition énergétique au service de tous :

## L'optimisation

- Connaître son patrimoine pour maîtriser ses consommations d'énergie
- Optimiser les coûts d'investissement et de fonctionnement

## La valorisation

- Inventorier et valoriser le patrimoine et les équipements des communes
- Améliorer le confort, la santé et la sécurité des usagers de ce patrimoine, tout en maîtrisant ses charges

## La mise en œuvre opérationnelle

- Structurer les dossiers techniques et financiers des collectivités pour rénover leurs bâtiments, maîtriser leurs consommations et développer les énergies renouvelables avec un objectif constant de qualité et de performance

\* Ce chiffre s'applique aux communes hors Ville de Marseille accompagnées depuis au moins 1 an.

\*\* Les données les plus récentes disponibles, à la date de rédaction du rapport, concernent l'année 2023.

## L'ALEC, UN ACTEUR CLÉ POUR LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES COMMUNES



25 %  
d'économies  
d'énergie réalisées  
en moyenne\*

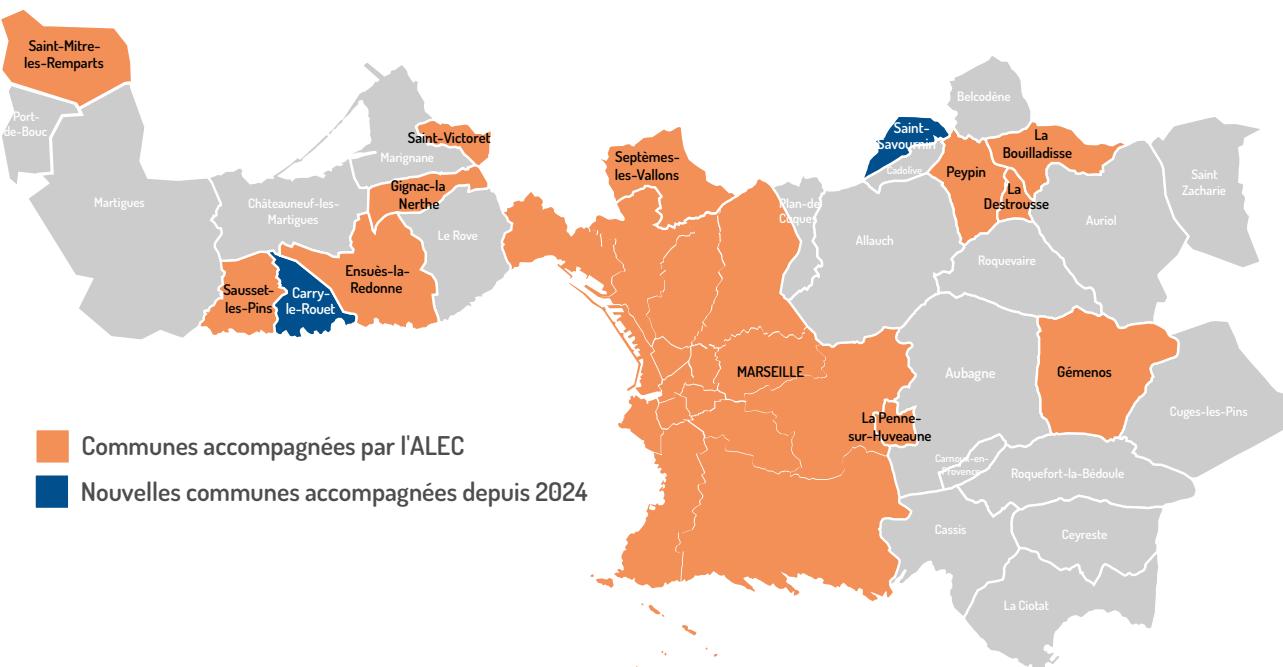


1 609 129 €  
de surcoûts évités  
avec l'augmentation  
des prix de l'énergie

Les communes accompagnées par les économies de flux de l'ALEC ont vu leur consommation énergétique totale baisser de -25% en moyenne en 2023\*\* par rapport à la consommation moyenne de la période 2017-2019.

Du fait de la forte augmentation des prix des énergies, la facture d'énergie des communes a augmenté de +92% en moyenne sur la même période. L'accompagnement des économies de flux de l'ALEC a ainsi permis aux 11 communes engagées depuis au moins 1 an d'éviter des dépenses de 146 300 € en moyenne par commune.

## VILLES ACCOMPAGNÉES PAR LES ÉCONOMIES DE FLUX DE L'ALEC



## PROGRAMME CHENE : 32 COMMUNES ENGAGÉES DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DE RÉNOVATION

Depuis la parution du cahier des charges de l'appel à projets CHENE (sous-programme ACTEE) en juin 2023, l'ALEC Métropole Marseillaise s'est engagée dans un travail collectif aux côtés de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du CPIE du Pays d'Aix pour construire une candidature commune à l'échelle métropolitaine.

Ce travail partenarial mené avec le CPIE a permis :

- L'intégration de 32 communes dans les saisons 2 et 4 du programme CHENE, dont 13 nouvelles n'ayant jamais participé aux précédents appels à projets ACTEE.
- La couverture d'un territoire représentant 319 754 habitants et un patrimoine public de 369 bâtiments concernés.
- La sollicitation de près de 3,2 millions d'euros d'aides pour la rénovation énergétique du patrimoine communal.

## LE "PLAN PISCINE" DE LA VILLE DE MARSEILLE : UN ENGAGEMENT POUR L'ACCÈS À LA BAIGNADE

Afin d'améliorer l'accès à la baignade et de répondre au manque d'infrastructures aquatiques dans certains quartiers, la Ville de Marseille a lancé le "Plan Piscine". Cette initiative vise à promouvoir la santé publique, favoriser l'inclusion sociale et moderniser les équipements existants.

### Un plan en cours de développement

Ce plan ambitionne :

- **L'ouverture de nouvelles piscines**, ainsi que la **rénovation des équipements existants**, afin d'améliorer l'accessibilité aux activités aquatiques.
- Une **meilleure répartition des infrastructures** sur le territoire pour réduire les inégalités d'accès à la baignade,
- **L'exploration de solutions durables** pour optimiser la gestion énergétique et environnementale des équipements.

### L'accompagnement de l'ALEC

L'ALEC Métropole Marseillaise apporte son expertise pour intégrer des enjeux énergétiques et environnementaux au projet :

- **Ateliers de sensibilisation** auprès des agents de la Ville pour améliorer la gestion énergétique des équipements.

Le jury national a validé la candidature métropolitaine pour CHENE2 et CHENE4 en 2024, ouvrant la voie à un accompagnement renforcé des communes pour la structuration et la réalisation de leurs projets de rénovation.

**Au-delà de son rôle de chef de file des groupements qu'elle a constitués, la Métropole apporte un soutien financier spécifique à l'ALEC et au CPIE, qui permet à toute commune du territoire métropolitain d'être accompagnée par un économe de flux en bénéficiant d'une cotisation réduite de 50%.**



### GESTION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE

- Poursuite des missions d'accompagnement multi sites et multi cibles : suivi des audits bâti mentaires, appui technique au plan piscine (rénovation, solaire thermique, mesures) ; mobilisation des agents, IRVE, optimisation des contrats, conformité décrets tertiaire et BACS
- Économies financières 2022-2024 supérieures à 315 000 €
- Campagnes de mesures (température, hygrométrie) pour optimiser le confort thermique et la performance des installations,
- Appui à la rénovation des piscines et au développement d'énergies renouvelables, comme le solaire thermique, pour limiter l'impact environnemental,
- Accompagnement de la démarche "piscine pilote" en assurant le suivi des consommations d'une piscine municipale, en optimisant la chaufferie, en ajustant les consignes de température et en proposant des solutions telles que le cloisonnement des espaces (accueil, vestiaires).

# SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES PROFESSIONNELS

Faire monter en compétence et valoriser le savoir-faire des entreprises locales

L'ALEC et le CPIE du Pays d'Aix co-animent le réseau **des professionnels de la rénovation énergétique** sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'objectif est de **structurer et dynamiser un réseau local d'acteurs engagés** dans la rénovation performante de l'habitat.

Les professionnels bénéficient d'un ensemble de services qui leur permettent de valoriser leur savoir-faire, renforcer leurs compétences développer leur visibilité auprès des porteurs de projets.

## Valorisation du savoir-faire et la visibilité auprès de potentiels clients

- Diffusion de leurs coordonnées aux porteurs de projet
- Visites guidées de leurs réalisations et interventions lors d'ateliers
- Cartographie des professionnels référencés
- Fiches relatives aux projets réalisés

## Possibilité d'optimiser leurs services

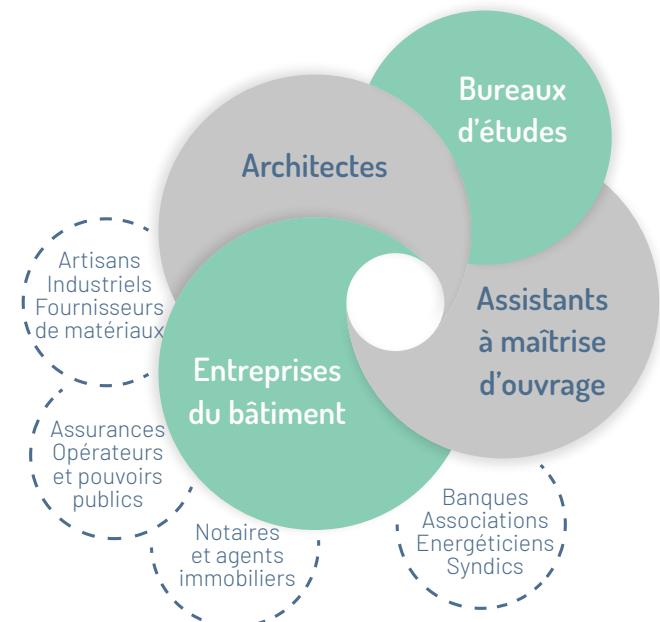
- Informations fiables sur les dispositions financières, la réglementation, etc.
- Ateliers et réunions d'information pour monter en compétence

## Adhésion à un réseau local

- Tenue régulière d'événements
- associant particuliers et professionnels
- Rencontre d'autres professionnels

## LE COMITÉ TECHNIQUE (COTECH)

Les représentants locaux des professionnels de la rénovation constituent une instance appelée Comité technique. Tous les deux mois, ce COTECH se réunit afin d'échanger, débattre et décider les orientations stratégiques du Service Public de la Rénovation de l'Habitat France Rénov' localement.



39 membres

- ADIL 13
- ADRIM
- Cerema Méditerranée
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Cerema Méditerranée
- Citémétrie
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment 13
- Département 13
- DDTM 13
- DREAL PACA
- Enedis
- Energie Pulse
- Fédération du BTP 13
- GERES
- Groupe Omnim
- Kalanq Conseil
- Métropole Aix-Marseille-Provence
- PROGE Copro
- Qualibat
- Région Sud
- SOLIHA Provence
- Sonergia
- Syndicat des Architectes 13
- Territoires & Habitat
- UFC-Que Choisir
- Urbanis Solutions Rénovation
- Ville de Marseille

### Ils nous ont rejoints en 2024 :

- Agence de l'eau RMC
- Architecte-Paysagiste
- BAO Formation
- CAUE 13
- DOREMI
- Envirobatbdm
- Façonéo
- Fédération Française du Paysage
- FLAME
- La Solive
- Modus Aedificandi
- Stop Exclusion Energétique

## CHIFFRES CLÉS 2024

236

Entreprises du bâtiment référencées

+34

130  
entreprises de travaux

52  
architectes

54  
bureaux d'études / AMO

### LOUTRE PRÉSENTÉ AUX ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



L'ALEC et le CPIE du Pays d'Aix ont présenté LOUTRE aux Assises européennes de la transition énergétique de Dunkerque en septembre. Axé sur les clés de réussite et les montagnes à surmonter pour proposer un véritable outil de qualité au service du citoyen engagé dans la rénovation énergétique, cet atelier a marqué des premières prises d'intérêt pour de nouveaux déploiements de l'outil dans toute la France. L'occasion aussi de présenter les fonctionnalités en cours de déploiement grâce au programme OTTER LIFE.



### LOUTRE : UN OUTIL CLÉ DANS L'EXPÉRIMENTATION "TERRITOIRE ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE" AUX CHARTREUX

La Ville de Marseille a lancé l'expérimentation Territoire zéro exclusion énergétique dans le quartier des Chartreux pour lutter contre la précarité énergétique par un accompagnement renforcé des ménages modestes. L'ALEC et Stop Exclusion Energétique ont travaillé en étroite collaboration sur la complémentarité entre cette expérimentation et le service public France Rénov', en partageant notamment les mêmes outils de prise de contact téléphonique et de suivi de projets avec LOUTRE. L'objectif étant de ne pas complexifier le parcours des ménages. La Ville de Marseille a d'ailleurs mis en avant LOUTRE comme solution innovante lors du premier Campus STOP à l'Exclusion Énergétique qui s'est tenu à Marseille en juin.



### PRÉSENTATION DE LOUTRE LORS DU DIALOGUE FRANCO-ALLEMAND SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le Forum pour l'avenir franco-allemand, en coopération avec l'Office franco-allemand pour la transition énergétique, a organisé le 30 avril un webinaire sur la mise en réseau des acteurs clés au niveau local afin de massifier la rénovation énergétique des bâtiments. L'ALEC y a présenté les actions qu'elle a mises en place depuis la création de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique en 2016, jusqu'au déploiement de LOUTRE.

Le réseau Actimmo 13 et l'outil LOUTRE ont été particulièrement mis en lumière dans la recommandation de politique publique "Conduire une rénovation énergétique socialement juste" du Forum pour l'avenir franco-allemand publiée en décembre.



# INFORMATION ET COMMUNICATION

Faire monter en compétence et valoriser le savoir-faire des structures locales

La stratégie de communication et les multiples actions mise en œuvre par l'ALEC lui permettent d'être identifiée par les médias, par les acteurs privés et publics, comme par le grand public, comme l'interlocuteur privilégié de la transition énergétique.

À travers ses différents supports et vecteurs de diffusion, l'ALEC **continue d'accroître sa notoriété et d'asseoir son identité, auprès de tous ses publics**, sur l'ensemble du territoire métropolitain et au-delà.



## Campagnes de mailing

80 campagnes

66 000 destinataires → 55 % de taux d'ouverture



## Site internet ALEC & LOUTRE AMP

38 800 → 138 800 Visiteurs pages vues



## Réseaux sociaux



710 abonnés

+3% par rapport à 2023



273 abonnés

+17%



1151 abonnés

+52%



234 abonnés

+32%

## UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE AU SERVICE DE LA RÉNOVATION



En 2024, l'ALEC Métropole Marseillaise a renforcé son engagement territorial en organisant ou en participant à 69 événements sur l'ensemble de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Ces manifestations ont touché un large public, avec :

- 22 événements destinés au **grand public**
- 11 événements ciblant les **copropriétés**
- 9 événements pour les **collectivités locales**
- 27 événements dédiés aux **professionnels**

Ces rencontres ont abordé diverses thématiques, telles que les aides financières à la rénovation énergétique, les stratégies de rénovation performante, les spécificités du bâti ancien, le confort d'été, ou encore la mise en réseau des acteurs locaux. Elles ont pris la forme de salons, d'ateliers, de webinaires, de visites guidées et de réunions d'information, favorisant les échanges entre particuliers et professionnels.

## QUITTER X POUR RESTER FIDÈLES À NOS VALEURS

En 2024, l'ALEC Métropole Marseillaise a pris la décision de se retirer de la plateforme X (anciennement Twitter). Cette décision s'inscrit dans une volonté de cohérence avec nos valeurs et notre mission de promotion de la transition énergétique.

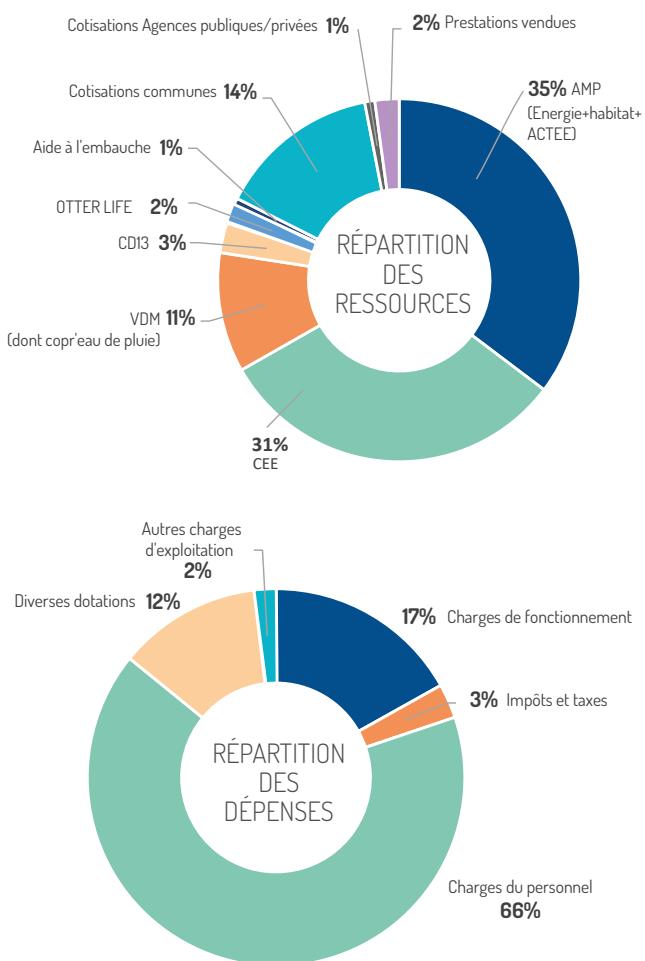
En effet, depuis son rachat en 2022, la plateforme X a connu une augmentation significative de la désinformation, notamment en matière de climat. De plus, la modération des contenus a été fortement réduite, permettant la diffusion de propos climatosceptiques et de fausses informations. Nous avons choisi de concentrer nos efforts de communication sur d'autres canaux qui favorisent un dialogue constructif et respectueux.

# DONNÉES FINANCIÈRES

## Vie de l'Association durant l'année écoulée

### BILAN FINANCIER 2024

L'ALEC Métropole Marseillaise a clôturé l'année 2024 avec un résultat net positif, soutenu par la poursuite des programmes SARE et ACTEE, la convention avec la Ville de Marseille, le soutien du Département des Bouches-du-Rhône et en portant le projet européen OTTER LIFE et le dispositif Copr'eau de pluie. **La Métropole a renforcé son soutien financier, de même que la Ville de Marseille, tandis que le Département a annoncé son retrait en financement pour 2025.**



### ACTIVITÉ EN CROISSANCE

Malgré un contexte économique incertain, l'ALEC a enregistré des progressions notables :

- **Logements individuels** : 2 139 suivis (+18,2 %)
- **Copropriétés** : 770 accompagnées (+90 %), représentant 31 292 logements (+35 %)
- **Professionnels du bâtiment** : 236 référencés (+8,25 %)
- **Acteurs immobiliers** : 243 partenaires (+17,5 %)

→ **Collectivités** : 14 communes accompagnées (+15 %), avec une réduction moyenne de 25 % de leur consommation énergétique

Le lancement du projet européen OTTER LIFE en novembre 2024, combinant l'expertise humaine de conseillers neutres avec l'outil numérique LOUTRE, a renforcé ces dynamiques. Ce projet vise à faciliter le parcours de rénovation énergétique et sera déployé initialement sur la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Eurométropole de Strasbourg, avant une extension à d'autres territoires européens.

### RESSOURCES HUMAINES : UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

Grâce aux soutiens financiers des partenaires et collectivités publiques qui président à son action, l'ALEC a augmenté ses effectifs de 57 %, passant de 23 à 36 salariés. Des recrutements ont été effectués dans les pôles Copropriété, Professionnels de l'immobilier et Collectivités, ainsi que pour les projets OTTER LIFE et Copr'eau de pluie. L'agence maintient une gestion humaine exigeante et bienveillante, favorisant la qualité de vie au travail et une politique salariale équitable.

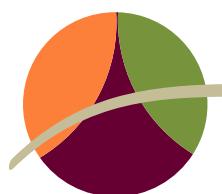
### PARTENARIATS CONSOLIDÉS

L'ALEC a renforcé ses collaborations avec des acteurs clés tels que la FNAIM, l'UNIS, la CAPEB13, et les services de la Métropole, du Département et de la Ville de Marseille. Un travail partenarial a été engagé avec les directions Habitat-Logement et Transition Énergétique de la Métropole pour l'élaboration du Pacte Territorial, cadre du service public France Rénov' pour 2025-2030.

### CONCLUSION

En 2024, l'ALEC Métropole Marseillaise a continué de renforcer son rôle de tiers de confiance pour la transition énergétique, en combinant expertise technique, ingénierie financière et maîtrise d'usage au service des collectivités, des professionnels et des administrés, et avec le souci constant d'améliorer chaque jour le service rendu au territoire.

# Le territoire de l'ALEC



**AGENCE LOCALE DE  
L'ENERGIE ET DU CLIMAT**  
Métropole Marseillaise

1 place Général de Gaulle - 13001 Marseille

contact@alecmm.fr

04 91 37 21 53

[www.alecmm.fr](http://www.alecmm.fr)

Avec le  
soutien de



Cofinancé par  
l'Union européenne



VILLE DE  
MARSEILLE